

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Comprend du texte en anglais.
Pagination continue. |

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTRÉAL, AOUT 1889.

No 4.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc.—Bureau des Examinateurs cath. de Montréal, séance du 9 juillet dernier.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'enseignement de la langue maternelle—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique. — LECTURE POUR TOUS: Question d'orthographe—Le nouveau phonographe d'Edison—L'hygiène, De l'albumine — De l'alcool, Son extension, ses effets.— BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
— ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Erection de municipalités scolaires. (Article 1973 S. R. P. Q.)

A VIS.

Détacher de la municipalité du "Cap-Santé," dans le comté de Portneuf, les lots suivants du cadastre, savoir: depuis le lot No 106 jusqu'au lot No 162 inclusivement, dans le premier rang, et depuis le lot 179 jusqu'au lot 195 aussi inclusivement, dans le deuxième rang, et plus particulièrement cette partie de territoire formant actuellement l'arrondissement No 4, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village de Cap-Santé."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A VIS.

Québec, 6 août 1889.

Changement de nom de municipalité scolaire. Avis est par le présent donné qu'une demande

a été faite pour que la municipalité scolaire comprenant la municipalité du village de Philipsburg et la municipalité rurale de la paroisse de Saint-Armand-Ouest, dans le comté de Missisquoi, maintenant connue comme municipalité scolaire de Philipsburg, soit à l'avenir connue et désignée comme la municipalité scolaire de Saint-Armand-Ouest.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 10 août courant (1889), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Bellechasse. — Saint-Raphaël, M. Antoine Labrecque, en remplacement de M. Louis Philippe Paradis, dont le terme d'office est expiré.

Comté de Champlain. — Saint-Stanislas, le Révd A. E. Dupuis, en remplacement de M. Eustache Veillette, dont le terme d'office est expiré.

Comté de Kamouraska. — Rivière-Ouelle, MM. Majorique Déchène et Philippe Hudon dit Beau-lieu, en remplacement d'eux-mêmes.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis public est par le présent donné que l'examen des candidats à la position d'inspecteur des écoles protestantes, aura lieu au Département de l'Instruction publique, à Québec, à 9 a. m., mardi, le 17 septembre prochain. Les candidats sont requis d'envoyer leur demande et leurs certificats accompagnés d'un dépôt de six piastres, au secrétaire du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A VIS.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 12 août courant (1889), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Théo-

phile," le territoire ci-après désigné, dans le comté de Beauce, à savoir :

I. Dans le canton de Linière, toute la partie du dit canton située au sud-est de la paroisse de Saint-Côme, c'est-à-dire : depuis, 1^o la ligne nord-ouest des lots No 35 des rangs IV et III de Linière ; 2^o par la ligne nord-ouest du lot No 66 du 11e rang du même canton ; 3^o par la route projetée qui sépare les lots 77 et 78 du dit 1er rang ;

11. Dans le canton de Marlow, toute la partie située entre la Rivière-du-Loup de la ligne qui sépare les rangs IV et III du dit canton.

III. Dans le canton de Jersey, les lots situés entre le susdit canton Marlow et la ligne entre les lots 37 et 38 du rang IX de Jersey, prolongée dans les rangs VIII, VII, VI et V du dit canton de Jersey.

La dite municipalité aura aussi pour limites : 1^o au nord-est, le canton Metgermette-Sud ; 2^o au sud-est, la frontière des Etats-Unis ; 3^o au sud-ouest, la ligne qui sépare les rangs III et IV de Marlow et les rangs IV et V de Jersey ; 4^o au nord-ouest la ligne qui sépare les lots 36 et 37 du rang IX de Jersey, prolongée dans les rangs VIII, VII, VI et V du dit canton de Jersey.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 12 août courant (1889), d'ériger en municipalité scolaire :

1^o La partie des trois premiers rangs du canton de Shenley comprise entre le canton de Dorset et la ligne qui sépare le 24e lot du 25e, dans le dit canton Shenley ;

2^o La partie des trois premiers rangs du dit canton de Dorset comprise entre la ligne qui sépare le 20e lot du 21e et le dit canton de Shenley ;

3^o La partie des quatre premiers rangs du canton de Jersey comprise entre le canton de Marlow et le chemin appelé "Grande-Ligne," dans le dit canton de Jersey, puis la partie des trois premiers rangs du même canton comprise entre la dite grande ligne et le seizième lot du premier rang et le lot A des second et troisième rangs d'icelui canton.

Que l'ordre en conseil, du 19 septembre 1876, érigeant la municipalité scolaire de "Jersey" soit rescindé et que le territoire sus-décrié soit et forme une municipalité scolaire sous le nom de "St-Martin de Jersey," dans le canton de Beauce, sans altérer les procédures qui ont eu lieu sous le nom de Jersey.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 10 août courant (1889), de délimiter comme suit la municipalité scolaire de "Saint-Edmond de Stoneham," dans le comté de Québec, savoir :

1^o Tous les lots depuis No 1 jusqu'au No onze,

ces lots inclus, des premier, deuxième, troisième et quatrième rangs du canton de Stoneham ;

2^o Tous les lots entre les Nos 1 à 26, ces deux lots compris, appelé Trinité du Grand-Pré, rang de la Reine ;

3^o Tous les lots entre les Nos 27 à 52, tous deux compris, sur la concession nord-est du domaine de Saint-Pierre ;

4^o Tous les lots entre les Nos 53 à 69, tous deux compris, de la concession sud-ouest domaine de Saint-Pierre ;

5^o Tous les lots entre les Nos 92, 73, 70 et 95, ces quatre lots compris, sur les fiefs Lépinay et d'Ordainville, et révoquer l'arrêté en conseil du 9 février 1889.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 12 août courant (1889), de détacher de la municipalité de "Sainte-Hélène," dans le comté de Bagot, les lots suivants, savoir :—Dans le 1er rang de la paroisse de Sainte-Hélène, Nos 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88 et 89, et dans le 2e rang de la dite paroisse, les Nos 168, 169, 170, 171, 172 et 173, et les annexer à la municipalité scolaire d'Upton, dans le même comté.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 12 août courant (1889), de nommer le Rév. M. Alfred Archambault, ptre, membre du bureau des examinateurs catholiques de Montréal, en remplacement du Rév. M. S. Rouleau, ptre, qui a donné sa démission.

BUREAU DES EXAMINATEURS
CATHOLIQUES DE
MONTRÉAL.

MEMBRES DU BUREAU :

MM. U. E. Archambault, président ;
l'abbé J. Quinlivan, vice-présid. ;
l'abbé W. Duckett,
l'abbé A. Archambault,
F. X. Valade,
W. Fahey,
A. D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 9 juillet 1889.

MEMBRES PRÉSENTS :

- MM. U. E. Archambault, président ;
 l'abbé J. Quinlivan, vice-présid. ;
 l'abbé W. Duckett,
 l'abbé A. Archambault,
 W. Fahey,
 A. D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ÉCOLE MODÈLE.

Note: Avec distinction.

- M. Joseph Avila Cléroux, français.
 Delles Marie Louise Gladu, franç. et ang.
 Mathilde Roy, français.
 Blanche Crevier, do
 Ida Lafricain, do
 Louisa Questa, do
 Almira Gagnon, do
 Marie Lefebvre, do
 Apolline Ethier, franç. et ang.
 Suzanne Bléhaut (Dame Duriez), français.
 Malvina Deslauriers, do
 Maria Dufresne, do
 Cordélia Gauthier, do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note: Avec distinction.

- Delles Alphonsine Bourgeois, français.
 Victoria Plante, do
 Alexina Beauchamp, do
 Joséphine Azilda Fournier, do
 Rose de Lima Séguin, do
 Cordélia Charbonneau, do
 Marie Vitaline Bastien, do
 Marguerite Gaudet, do
 Virginie Lamarche, do
 Bridget Murphy, anglais.
 Emma Hébert, français.
 Marie Aimée Morin, do
 Eugénie Trudeau, do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note: D'une manière satisfaisante.

- Delles Marguerite Joséphine Desroches, français.
 Marie Rose Phidime Lande, do
 Marie Alméda Adam, do

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole élémentaire	16	23	39
Ecole modèle.....	13	1	14
Totaux.....	29	24	53

ÉPREUVES ÉCRITES.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note.— Dans le but de mettre à l'aise les candidats timides, le Bureau des examinateurs catholiques de Montréal a cru devoir essayer d'un examen par écrit sur toutes les matières, à l'exception toutefois de la lecture et du calcul mental ; le résultat a été très satisfaisant.

Le Bureau espère que personne ne sera scandalisé de la simplicité des questions sur certains sujets, car il ne faut pas oublier que les candidats n'ont pu, faute d'ouvrages spéciaux, se préparer sur toutes les matières du nouveau programme. Heureusement que cette lacune est maintenant comblée par la publication du " Guide des candidats ou aspirants au brevet d'instituteur " qui se trouve chez Cadieux et Derome, à Montréal.

DICTÉE FRANÇAISE.

(1 heure.)

SAINT ANTOINE.

Saint Antoine fut un des hommes les plus admirables que le christianisme ait produits. Destiné par la Providence à créer la vie monastique, il l'a tout d'au

coup élevée, par les conseils et les exemples qu'il a donnés, à une hauteur qu'elle n'a point dépassée dans les âges suivants. Il s'est retiré au fond d'un désert, et les peuples, attirés par sa sainteté, l'y ont suivi. Des villes ont été fondées autour de sa cellule. On s'est entretenu de lui, non seulement dans toute l'Égypte, sa patrie, mais dans l'Asie, à Constantinople, à Rome, en Espagne et dans les Gaules. Ce moine sans lettres a fait l'étonnement d'un siècle fécond en grands hommes. Les docteurs ont invoqué son autorité sur les questions qui les ont divisés; les païens l'ont vénéré; les hérétiques l'ont redouté. Saint Athanase l'a appelé pour confondre les ariens, dont l'obstination avait triomphé de son éloquence. Le vieillard est descendu de sa montagne, a fermé la bouche aux ariens, et, en un petit nombre de jours, a converti plus d'infidèles que tout le clergé d'Alexandrie n'aurait fait dans une année. En entendant raconter la vie de ce pieux solitaire, Augustin a fondu en larmes, et s'est arraché aux passions qu'il avait écoutées jusqu'alors. Le grand Constantin, maître du monde, lui a envoyé des ambassadeurs, a reçu ses conseils avec respect, et il a compté parmi ses plus beaux titres de gloire la lettre que cet ignorant lui a écrite. Ce fut ainsi que Dieu accomplit la promesse qu'il a faite à son serviteur, de rendre son nom célèbre par toute la terre, (*L'Ecole Normale*, vol. XII, page 259.)

COMPOSITION FRANÇAISE.

(1 heure.)

Lettre à un bienfaiteur pour le remercier d'une faveur reçue.

DICTÉE ANGLAISE.

(1 heure.)

THE FALLS OF MONTMORENCY.

Few strangers visit Quebec without going to see the Falls of Montmorency. These Falls, which are situated in a

beautiful nook of the river, are higher than those of Niagara, being more than 250 feet; but they are very narrow, being only fifty feet wide.

This place is a very celebrated focus of winter amusements. During the frost, the spray from the falls accumulates to such an extent as to form a cone of sometimes 80 feet high. There is also a small cone of inferior altitude, and it is this of which visitors make the most use, as being less dangerous than the higher one. They carry toboggans—long, thin pieces of wood—and having arrived at the summit, place themselves and slide down with immense velocity. Ladies and gentlemen both enter with equal spirit into this amusement. It requires much skill to avoid accidents; but sometimes people tumble heels over head to the bottom. They generally drive to this spot in sleighs, taking their wine and provisions with them; and upon the pure white cloth which nature has spread out for them, they partake of their dainty repast and enjoy a most agreeable picnic. One does not feel in the least cold, as the exercise thoroughly warms and invigorates the system. The distance from Quebec is eight miles.

COMPOSITION ANGLAISE.

(1 heure.)

Letter to a superior asking him for the payment of a debt.

ARITHMÉTIQUE.

(1 heure.)

I Quelle sera la valeur des $\frac{7}{8} + \frac{2}{3} - \frac{2}{5} + \frac{4}{15} - \frac{1}{3}$ d'acres de terre à \$2.80 l'acre?

Réponse, \$3.08.

Solution :

$$\frac{7}{8} + \frac{2}{3} - \frac{2}{5} + \frac{4}{15} - \frac{1}{3} = \frac{105 + 80 - 45 + 32 - 40}{120} =$$

$$\frac{217 - 85}{120} = 1 \frac{12}{120} = 1 \frac{1}{10}.$$

$$1 \frac{1}{10} \text{ acre à } \$2.80 = \$3.08.$$

II. Pour la somme de \$840.60 j'ai acheté le $\frac{1}{4}$, le $\frac{1}{5}$ et le $\frac{1}{5}$ d'une propriété; combien vaut la propriété entière?

Réponse, \$1073.10 $\frac{3}{4}$.

Solution :

$$\frac{1}{4} + \frac{1}{5} + \frac{1}{5} = \frac{15 + 20 + 12}{60} = \frac{47}{60}$$

$$\frac{47}{60} = \$840.60, \frac{1}{60} = \$17.88\frac{24}{47}, \frac{60}{47} =$$

$$\$1073.10\frac{30}{47}$$

COMPTABILITE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

Quel est le montant de la facture suivante?

3 verges de soie	à \$4.40	= \$13.20
3 $\frac{1}{2}$ " " satin	" 3.40	= 11.90
6 " " coton	" .12 $\frac{1}{2}$	= .75
10 $\frac{1}{2}$ " " ruban	" .65	= 6.82 $\frac{1}{2}$
15 $\frac{1}{2}$ " " dentelle	" .18	= 2.83 $\frac{1}{2}$

Réponse, \$35.51

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Qu'est-ce que le verbe?
2. Qu'est-ce que le sujet?
3. Comment s'accorde le verbe?
4. Donnez les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif des verbes *dire* et *médire*.
5. Donnez le participe passé des verbes *répondre*, *croître* et *lire*?

GRAMMAIRE ANGLAISE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. How many parts of speech are there? Name them.
2. What is a noun and how many kinds of nouns are there?
3. How many degrees of comparison have adjectives?
4. Compare the adjectives *good*, *bad*, *little*, and name the personal pronouns.
5. What is a verb and how many kinds of verbs are there?

ART ÉPISTOLAIRE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Qu'est-ce que le style épistolaire?
2. Quels sont les différents genres de lettres?
3. Quelles sont les qualités des lettres d'affaires?
4. Quelles sont les qualités des lettres familières?
5. Quelles sont les convenances épistolaires?

HISTOIRE SAINTE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quelles furent les conséquences spirituelles et corporelles de la chute de nos premiers parents?
3. Qu'est-ce qui décida Pharaon à laisser partir les Israélites de l'Egypte?
3. En quelle année du monde Notre-Seigneur est-il né?
4. Quelles sont les marques distinctives de la véritable Eglise? Définissez-les.
5. Nommez les douze apôtres?

HISTOIRE DU CANADA.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Donnez la date du second voyage de Cartier au Canada et dites jusqu'où il explora le Saint-Laurent.
2. Qui conduisait les troupes françaises lors de la défaite du général Braddock? Donnez la date de la bataille.
3. Quelle est la date de la bataille des Plaines d'Abraham? Quels sont les généraux qui commandaient les deux armées? Qui remporta la victoire?
4. Quel était le gouverneur du Canada pendant la guerre de 1812?
5. En quelle année eut lieu la confédération des provinces? Quelles étaient les provinces qui faisaient alors partie de la Confédération?

GÉOGRAPHIE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. En combien de parties le monde est-il aujourd'hui divisé?

2. Combien y a-t-il de mers extérieures, et quelles sont-elles ?
3. Quelles sont les principales villes de la province de Québec ?
4. Quelles sont les bornes de l'Europe ?
5. Quelles sont les capitales de la France, de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Russie, des Etats-Unis et du Mexique ?

PÉDAGOGIE.

(½ heure.)

1. Quelles sont les principales qualités physiques nécessaires à l'instituteur ?
2. Quelles sont les principales qualités intellectuelles nécessaires à l'instituteur ?
3. Combien y a-t-il de modes d'enseignement ?
4. Quel est le meilleur de ces modes ?
5. Qu'est-ce que l'éducation et l'instruction ?

AGRICULTURE.

(½ heure.)

1. Qu'est-ce que l'agriculture ?
2. Quels sont les différents engrais propres à enrichir la terre ?
3. Que les sont les différentes variétés de grains ?
4. Quels sont les différents travaux agricoles ?
5. Quels fruits cultive-t-on généralement au Canada ?

LOIS SCOLAIRES.

(½ heure.)

1. Par qui sont nommés les inspecteurs d'écoles et les membres des bureaux d'examineurs ?
2. A quelle époque et à quelle heure les bureaux d'examineurs tiennent-ils leurs sessions ?
3. Les membres et le secrétaire d'un bureau d'examineurs peuvent-ils préparer un candidat qui doit se présenter devant le bureau dont ils font partie ?
4. Par qui sont nommés et engagés les instituteurs ?
5. Par qui les commissaires d'écoles sont-ils élus, et à quelle époque ?

HYGIÈNE.

(½ heure.)

1. Qu'est-ce que l'hygiène ?
2. Quels sont les deux principaux éléments pour conserver la santé ?
3. Que faut-il penser des remèdes vantés par des gens étrangers à la médecine, et en général de tout remède annoncé avec les formes du charlatanisme ?
4. Quels sont les meilleurs vêtements pour les climats froids et humides ?
5. Qu'entendez-vous par maladies contagieuses ?

BIENSÉANCES.

(½ heure.)

1. Définissez les bienséances.
2. Quels sont les égards dus aux personnes âgées ?
3. Quelles sont les principales qualités d'une bonne conversation ?
4. Quelles sont les visites nécessaires ?
5. Quelle place doit-on prendre à table, lorsqu'on est invité à un repas ?

DESSIN A MAIN LEVÉE.

(½ heure.)

1. Définir et tracer une ligne droite horizontale.
2. Définir et tracer une perpendiculaire.
3. Inscrire un triangle dans un cercle.
4. Inscrire un carré dans un cercle.
5. Définir et tracer deux lignes parallèles.

TRADUCTION.

(½ heure.)

Où demeurez-vous ? A Montréal, au numéro 93, rue Ste-Catherine. Quel âge avez-vous ? J'ai cinquante-sept ans et demi. Avez-vous froid ? J'ai mal aux dents. J'ai peur de manquer mon examen. Je trouve les vacances trop longues. A quelle heure vous levez-vous ? Je me lève vers trois heures du matin. Il fait bien froid aujourd'hui.

VERSION.

(½ heure.)

What is your name ? Where do you reside ? Is there a church in your parish ?

I am fond of reading and writing. How deep is that well? It is ten feet deep. I am ashamed of my brother. I am always sick in summer.

ECOLE MODÈLE.

Mêmes épreuves que pour école élémentaire et de plus les suivantes.

DICTÉE FRANÇAISE.

(1 heure.)

TRAIT DE VERTU.

C'était en l'année mil soixante-douze. L'Asie Mineure, que Rome avait enclavée dans les provinces soumises à l'empire d'Orient, se trouvait attaquée par une troupe d'aventuriers français qui la ravageaient après l'avoir envahie. A cette nouvelle, Jean Ducas s'était mis à la tête de l'armée qu'il avait réunie et il était accouru combattre les étrangers qui s'étaient abattus sur ses Etats. Mais le courage, l'habileté, la force, tout avait été vain ; la fortune s'était déclarée contre lui ; ses troupes, taillées en pièces, s'étaient dispersées, et lui-même, quels qu'eussent été ses efforts, tout opiniâtre qu'avait été sa résistance, était tombé au pouvoir des vainqueurs. En vain son fils Andronic s'était-il rué sur les ennemis qu'il avait vus charger son père de chaînes, il avait succombé, accablé par le nombre et couvert de vingt blessures. Un Français s'élançant sur lui, l'épée à la main, allait même lui donner le coup mortel, lorsque Jean, témoin de cette scène émouvante, brisa ses chaînes, quelque lourdes qu'elles fussent, et couvrit Andronic de son corps en criant aux ennemis stupéfaits: " Cruels, arrêtez ; c'est mon fils ! " Les épées furent aussitôt abaissées, et les Français, admirant cette tendresse toute courageuse d'un père sauvant les jours de son fils qui s'était dévoué pour le délivrer, releverent les deux captifs dont ils s'étaient emparés, et après les avoir traités avec tous les égards dont leur vertu s'était montrée digne, ils leur accordèrent la liberté.

(L'Ecole Normale, vol. XII, page 20.)

COMPOSITION FRANÇAISE.

(1 heure.)

Description d'un orage.

DICTÉE ANGLAISE.

(1 heure.)

DESCRIPTION OF MONTREAL.

The city of Montreal is the largest in British North America, having a population of nearly 200,000, and covering, with the suburbs, upwards of 3,000 acres. It is situated in latitude $45\frac{1}{2}$ degrees north and longitude $73\frac{1}{2}$ degrees west, thus in the parallel of latitude agreeing exactly with the cities of Lyons and Venice in Europe, and in longitude nearly with the city of New York. In 1535 Jacques Cartier, whilst surveying with delight the magnificent prospect from the brow of the mountain, gave it the name of Mont-Royal, in honor of the king of France. About a century afterwards this name having undergone a not unusual corruption, Montreal was imparted to the French settlement that arose about that period to the west of Hochelaga, the ancient Indian village. On the 15th August 1642, the day observed by the Romish Church in honor of the Assumption of the Virgin Mary, the spot destined for the city was consecrated with few solemnities, commended to the protection of the " Queen of Angels " and named Ville-Marie, a name which it retained for a long period.

COMPOSITION ANGLAISE.

(1 heure.)

Description of a fire.

ARITHMÉTIQUE.

(1 heure.)

I. Un marchand possède les $\frac{7}{8}$ d'une propriété évaluée à \$48,000. Il vend les $\frac{2}{3}$ de sa part à A., et la $\frac{1}{2}$ du reste à B., combien reçoit-il de A et B respectivement et quelle part lui reste-t-il ?

Réponse, \$25200 de A
8400 de B
 $\frac{7}{8}$ Reste

Solution :

$$\begin{aligned} \frac{7}{8} \text{ de } \$48000 &= \$42000, \\ \frac{2}{3} \text{ de } \$42000 &= \$28000; \$42000 - \$28000 = \\ & \$14,000; \\ \frac{1}{2} \text{ de } \$14,000 &= \$7,000 \\ \text{Puis} \\ \frac{2}{3} \text{ de } \frac{7}{8} &= \frac{21}{40}, \frac{7}{8} - \frac{21}{40} = \frac{35}{40} - \frac{21}{40} = \frac{14}{40} \\ \frac{1}{2} \text{ de } \frac{14}{40} &= \frac{7}{40} \end{aligned}$$

II. La somme de \$430.80 a rapporté \$195.29 $\frac{2}{3}$ d'intérêt en huit ans. Quel était le taux?

Réponse, 5 $\frac{3}{4}$ %.

Solution :

$$\begin{array}{r} \$430.80 \times 8 : 100 :: \$195.29\frac{2}{3} : x \\ 430.80 \qquad 195.29\frac{2}{3} \\ \underline{8} \qquad \underline{100} \\ 3446.40 \qquad 1952960 \quad | \quad 5\frac{3}{4} \\ \hline 1723200 \\ \underline{229760} \\ 344640 = \frac{2}{3} \end{array}$$

ALGÈBRE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

I. Trouver la valeur de x dans l'équation suivante :

$$\frac{3x}{7} - 5 = 29 - 2x$$

Réponse, x = 14.

Solution :

$$\begin{array}{r} \frac{3x}{7} - 5 = 29 - 2x \\ 3x - 35 = 203 - 14x \\ 3x + 14x = 203 + 35 \\ 17x = 238 \\ x = 14 \end{array}$$

II. Un poteau se trouve à avoir $\frac{1}{5}$ de sa longueur dans la terre, $\frac{3}{7}$ dans l'eau, et 13 pieds hors de l'eau ; quelle est la longueur totale du poteau ?

Réponse, 35 pieds.

Solution :

$$\begin{array}{l} x = \text{longueur totale.} \\ \frac{x}{5} = \text{ " en terre.} \\ \frac{3x}{7} = \text{ " dans l'eau.} \\ 13 \text{ pds} = \text{ " hors de l'eau.} \\ \frac{x}{5} + \frac{3x}{7} + 13 = x \\ 7x + 15x + 455 = 35x \\ 22x - 35x = -455 \\ -13x = -455 \\ x = 35 \end{array}$$

GÉOMÉTRIE.

(1 heure.)

I. Un terrain triangulaire a 7 arpents de superficie et la hauteur du triangle est de 4 arpents ; quelle est sa base ?

Réponse, 3 $\frac{1}{2}$ arpents.

Solution :

$$7 \div 4 = 1\frac{3}{4}, 1\frac{3}{4} \times 2 = 3\frac{1}{2}.$$

II. Quel est le rayon d'un cercle dont la surface égale 452.3904 verges carrées ?

Réponse, 12 verges.

Solution :

$$\begin{array}{l} \text{Le carré du rayon} = \frac{452.3904}{3.1416} = 144 \text{ ver.;} \\ \text{et le rayon} = \sqrt{144} = 12. \end{array}$$

COMPTABILITÉ.

(1 heure.)

Journalisez les transactions suivantes.

1. Vendu des marchandises à D. W. Clark pour \$200.
2. Acheté des marchandises de D. W. Clark pour \$200.
3. D. W. Clark me paie son compte de \$200.
4. Je paie à D. W. Clark mon compte de \$200.
5. Vendu des marchandises à W. Hart pour \$175 sur son billet à 30 jours.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Qu'est-ce que le sujet logique ?
2. Qu'est-ce que l'attribut ?
3. Qu'est-ce que la ponctuation ?
4. Quand l'article se supprime-t-il et se remplace-t-il par de ?
(Règles générales seulement.)
5. A quel mode met-on le verbe après tout ... que ?

GRAMMAIRE ANGLAISE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. What is a noun ?
2. How many kinds of nouns are there ?
3. How do nouns in s, sh, ch, x or o form the plural ? Give examples.
4. What is an adjective ? Name the degrees of comparison. Compare the adjectives good, better, perfect.

5. What is a verb? How many kinds of verbs are there? What are auxiliary verbs? Name some of them. What are regular verbs?

GÉOGRAPHIE.

(½ heure.)

1. Qu'entend-on par équateur, méridien, tropiques?
2. Quels sont les principaux fleuves de l'Amérique et où se jettent-ils?
3. Indiquez les principales chaînes de montagnes de l'Europe et leurs directions.
4. Quelles sont les principales villes de la France et de l'Angleterre?
5. Quel est l'empire le plus peuplé de l'Asie, quelles sont ses bornes et sa capitale?

PÉDAGOGIE.

(½ heure.)

1. Qu'est-ce que la pédagogie?
2. Quelles sont les principales qualités morales nécessaires à l'instituteur?
3. Quelles doivent être les relations du maître avec les autorités civiles ou religieuses?
4. Qu'est-ce que le mode simultané?
5. Comment doit-on calculer la grandeur de la salle de classe?

AGRICULTURE.

(½ heure.)

1. Qu'est-ce que l'agriculture et quelles sont les qualités du bon agriculteur?
2. Quelles sont les principales espèces de terre?
3. Quelles sont les principales ressources de l'agriculteur?
4. Qu'appelle-t-on assolement et quel en est le but?
5. Quels sont les principaux animaux domestiques?

LITTÉRATURE.

(½ heure.)

1. Qu'est-ce que la narration?
2. Qu'est-ce que le style tempéré?
3. Qu'est-ce que les figures?
4. Combien y a-t-il de classes de figures?

5. Quels sont les genres principaux de poésie?

HISTOIRE DE FRANCE.

(½ heure.)

1. Quelles sont les trois grandes dynasties qui ont régné sur la France jusqu'à la Révolution française?
2. De qui Charlemagne était-il fils? Contre quels peuples fit-il la guerre? Où, en quelle année et par qui fut-il couronné empereur d'Occident?
3. Qu'appelle-t-on édit de Nantes?
4. Où et en quelle année naquit Napoléon Bonaparte? Par qui fut-il couronné empereur? Comment mourut-il?
5. En quelle année Napoléon III devint-il empereur? Après quelle guerre abdiqua-t-il? Depuis lors par quelle forme de gouvernement est régie la France?

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

(½ heure.)

1. Quels sont les fondateurs des dynasties suivantes: rois Normands, rois Plantagenets, les Tudors, les Stuarts, maison de Hanovre?
2. Qu'appelle-t-on *Statuts d'Oxford*?
3. Quelle fut la cause de la guerre de Cent ans? Sous quels rois commença-t-elle et finit-elle, et quel peuple fut définitivement victorieux?
4. Pourquoi Henri VIII se révolta-t-il contre l'Eglise et devint-il le chef de la Réforme en Angleterre?
5. Donnez la liste des rois de la dynastie des Tudors.

TRADUCTION.

(½ heure.)

How long has your sister been reading? She has been reading these two hours. Is your mother still alive? No, she has been dead these five years. How long have you been waiting for me? I have been waiting these two hours. Is it long since you saw my cousin? I have just seen him. How long has it been raining? These three days.

VERSION.

(½ heure.)

Je viens d'apprendre que vous êtes malade. Ce n'est que trop vrai, car j'ai manqué mon examen. Où demeurez-vous ? Je demeure à Montréal, au numéro 13, rue Notre-Dame. Aimez-vous les livres de lecture ? Qui ne les aime pas ? Entendez-vous ces Anglais ? Je les entends, mais je ne les comprends pas. J'avais quelque chose à vous dire, mais je ne me le rappelle plus. Quand partirez-vous ? Nous partirons d'aujourd'hui en huit.

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

Ecole Montcalm,

ou

146, rue St-André.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

L'enseignement de la langue maternelle.

I. — MATIÈRES A ENSEIGNER.

La *lexigraphie*, c'est-à-dire l'art d'écrire correctement les mots, comporte l'enseignement de l'orthographe grammaticale et de l'orthographe usuelle. Quant à celle-ci, il est impossible de fixer les limites dans lesquelles l'enseignement doit se renfermer, puisqu'il est de sa nature occasionnel : disons seulement qu'il est nécessaire d'attirer l'attention des élèves sur les mots nouveaux et sur les mots à orthographe difficile, lorsqu'ils se présentent dans les diverses leçons. En ce qui concerne l'orthographe grammaticale, c'est-à-dire les différentes manières d'écrire les mots selon leur nature, leur fonction, leur mode d'emploi, etc., il faut enseigner la formation du genre et du nombre des noms, des pronoms, des adjectifs, des articles et la conjugaison des verbes ; on y ajoutera l'orthographe des mots invariables.

Les principales règles de la grammaire ayant été enseignées dans le cours moyen, il s'agit de les approfondir et de les com-

pléter dans le degré supérieur. Comme la variabilité des mots dépend de leur nature et du rôle qu'ils jouent dans la phrase, il est indispensable, pour que les élèves puissent appliquer les règles avec intelligence et exactitude, qu'ils soient initiés à l'*analyse logique* et à l'*analyse grammaticale*.

La *syntaxe* est l'ensemble des règles à suivre pour arranger convenablement les mots et les propositions, pour exprimer correctement les rapports qui existent entre les uns et les autres : cette partie de la grammaire traite aussi de certains cas particuliers de variabilité, de l'emploi de certains mots (articles, auxiliaires), des modes et des temps du verbe, etc. Ces notions sont pour la plupart si importantes et d'une utilité si fréquente que les élèves de l'école primaire ne peuvent les ignorer. Indiquons comme minimum le programme suivant :

Nombre des noms pris dans un sens indéterminé.

Formation du nombre des noms propres et des noms composés.

Variabilité de certains déterminatifs numériques.

Mots qui sont tantôt adverbess, tantôt déterminatifs.

Règles particulières d'accord du qualificatif précédé de plusieurs noms et des qualificatifs composés.

Différents genres de certains noms (enfant, hymne, espace, amour, orgue, etc.) et de certains pronoms (je, nous, vous, on, personne).

Accord du pronom.

Règles particulières de l'accord du verbe.

Le participe présent et l'adjectif verbal.

Règles d'accord des participes passés.

Emploi de l'article, des auxiliaires, des modes et des temps.

Emploi des mots qui prêtent à la confusion (quoi que, quoique ; plus tôt, plutôt).

Formation de la phrase.
Principales règles de la ponctuation.

II. — MÉTHODE.

Orthographe usuelle. — L'orthographe usuelle doit s'enseigner occasionnellement, spécialement dans les dictées, dans les leçons de lecture, et chaque fois que dans une leçon quelconque, on rencontre un mot nouveau.

Certaines remarques sont d'une application si fréquente et si générale qu'on peut les transformer en règles ; ainsi la terminaison masculine des qualificatifs et des participes passés se trouve presque toujours en formant le féminin de ces mots ; l'expérience et l'oreille sont de bons guides. Beaucoup de manuels renferment d'autres règles d'orthographe d'usage, telles que celle sur l'emploi de l'*m* devant un *p*, un *b* ou une *m*. Il faut négliger les remarques de ce genre si elles donnent lieu à des exceptions nombreuses.

Les notions sur la dérivation et la composition des mots viennent en aide pour écrire correctement ; cette partie du programme peut être enseignée par des exercices spéciaux : *dictées, rédaction* (invention de phrases dans lesquelles entrent des mots donnés), *explication de la composition des mots*, c'est-à-dire détermination de la valeur du radical, du préfixe, du suffixe, sans toutefois pousser trop loin la recherche des racines empruntées aux langues anciennes ; orthographe des *homonymes* et des *paronymes*. Ainsi les élèves se rendront facilement compte de différentes particularités orthographiques ; par exemple, pourquoi on écrit *immortelle, illégale, irrégulier, innombrable*, avec une consonne double, et *image, flot, ironie, inutile*, avec une consonne simple. Il ne faut pas négliger de répéter fréquemment ces observations, elles finiront par rester gravées dans la mémoire.

Analyse grammaticale. — L'analyse

grammaticale sera enseignée comme application des connaissances théoriques acquises dès le degré inférieur, et sera de plus en plus complète à mesure que l'instruction des élèves augmentera. Il est bon de donner de temps à autre, comme devoir écrit, une phrase à analyser grammaticalement, pourvu qu'elle mette en activité le jugement par certaines difficultés à résoudre ; le plus souvent, il suffit de choisir dans un morceau de lecture ou dans une dictée, les mots dont l'analyse présente le plus de fruit ; mais on recourra surtout aux exercices oraux, qui sont plus attrayants, plus féconds. Par eux on dispose de mille ressources pour exciter l'attention, pour stimuler l'activité intellectuelle, pour redresser les erreurs et conduire à la vérité ; en outre, on économise du temps.

Un excellent procédé à employer, dans l'analyse d'une phrase entière, ou de mots choisis, c'est de commencer par reconnaître les propositions contenues dans le texte à examiner, de les séparer les unes des autres, d'y rétablir, le cas échéant, la construction directe et pleine et, au besoin, d'écrire, au lieu des pronoms, les noms qu'ils remplacent.

En quoi doit consister l'analyse grammaticale pour être complète ? Dans le degré supérieur, il faut nécessairement indiquer la nature, l'espèce, la fonction et, s'il y a lieu, le genre, le nombre et la personne de chaque mot ; pour les verbes, il faudra en outre déterminer la voix, le mode, le temps et la conjugaison. Ne pas s'arrêter toutefois aux notions qui n'apprennent rien, ne présentent aucune difficulté.

Analyse logique. — Cette partie peut se limiter au programme suivant : recherche du nombre et de la nature des propositions contenues dans une phrase ; indication de leurs éléments principaux.

Pour s'assurer que les élèves ont parfaitement saisi la différence qu'il y a entre les propositions (absolue, princi-

pale, les diverses subordonnées), il faut recourir à des exercices écrits : déterminer les diverses espèces de propositions contenues dans un texte donné, ou classer selon la nature les propositions renfermées dans un morceau de lecture, dans une dictée. Un travail plus utile, mais plus difficile, est d'exiger que l'élève formule des phrases au moyen de telle et telle espèce de propositions. L'analyse logique se fera aussi occasionnellement.

Il importe de bien convaincre l'élève de l'importance de l'analyse ; celui qui ne sait pas déterminer la nature des mots et leurs fonctions dans le discours ne peut comprendre parfaitement ce qu'il lit, ni écrire correctement ; d'ailleurs, le but éducatif de l'analyse, la culture de la raison et du jugement, quoique secondaire, est des plus considérables.

Conjugaisons. — Dans le cours moyen, l'élève s'est familiarisé avec toutes les formes des auxiliaires *avoir* et *être* et des verbes réguliers ; il a appris les tableaux des terminaisons pour les quatre conjugaisons. Dans le degré supérieur, il acquiert une connaissance plus approfondie de la nature des modes et de la valeur des temps ; il aborde aussi la conjugaison des verbes irréguliers, l'instituteur graduant les difficultés. Les leçons de conjugaisons sont basées sur les règles de la formation des temps et sur les tableaux de terminaisons ; le maître indique pour chaque verbe les irrégularités et les particularités qu'il présente, et signale les verbes qui se conjuguent de même. Des exercices oraux, de préférence en phrases complètes, sont faits dans chaque leçon, des applications écrites ont lieu immédiatement après, et de temps à autre des dictées récapitulatives en phrases détachées confirment les remarques apprises.

L'élève ne conjugue pas seulement à la forme affirmative, il s'habitue aussi à employer la forme interrogative, la forme négative et l'une et l'autre réunies ;

combinant les voix et les formes, il compose de petits tableaux comme suit :

IND. PRÉSENT	FORME AFFIRMATIVE	FORME NÉGATIVE	FORME INTERROGATIVE	FORMES NÉGATIVES ET INTERROGATIVES
<i>Voix active</i>	Je bles-se.	Je ne bles-se pas.	Blessé-je ?	Ne blessé-je pas ?
<i>Voix passive</i>	Je suis blessé.	Je ne suis pas blessé.	Suis-je blessé ?	Ne suis-je pas blessé ?
<i>Voix réfléchie</i>	Je me blesse.	Je ne me blesse pas.	Me blessé-je ?	Ne me blessé-je pas ?

Théorie grammaticale proprement dite. —

Cette théorie comprend essentiellement les principes, les définitions, les règles, les exceptions et les remarques. Les uns et les autres doivent être déduits d'exemples tels que la chose à enseigner y apparaisse clairement. Cette condition sera souvent mieux réalisée par l'emploi de plusieurs exemples à la fois.

Les phrases choisies dans ce but doivent être assez claires pour que les élèves en saisissent aisément le sens : elles exprimeront, autant que possible, des idées ayant une certaine valeur intrinsèque et seront telles que la mémoire puisse les retenir sans difficultés. Il est avantageux de prendre des exemples des grammairiens (qui les puisent d'ailleurs dans les bons auteurs), quand ils réunissent ces conditions.

L'élève ayant parfaitement compris l'exemple dans son ensemble et dans chacun de ses termes, l'instituteur, par des questions adroites, par l'emploi de moyens que les circonstances lui inspireront, au besoin par des procédés intuitifs, amènera les enfants à découvrir et à formuler la notion à retenir. Le maître devra souvent intervenir pour faire énoncer parfaitement la définition ou la règle, qui doivent être claires, exactes et concises. Une fois les termes admis, il faut exiger que les enfants les apprennent, et les reproduisent toujours littéralement, car, quoi qu'on en dise, le mot rappelle souvent l'idée : c'est dans le même but

qu'il est utile de faire apprendre un exemple relatif à chaque notion théorique ; sous ce rapport, la tâche du maître sera facilitée par l'usage d'un bon manuel.

Toute leçon de grammaire comportera l'application orale de la notion enseignée à un choix de phrases proposées par l'instituteur et quelquefois fournies par les élèves ; elle sera suivie de plusieurs exercices, savoir : 1° *une application immédiate* à un texte dicté ou pris dans un manuel ; 2° *un exercice d'invention* ; ce devoir aura aussi son utilité au point de vue de la culture du style ; 3° enfin le maître aura soin de rappeler les principes, les définitions, les règles, etc., à l'occasion de la correction des dictées, des analyses, des rédactions et des explications de morceaux de lecture.

Pour terminer, disons qu'à notre avis, l'enseignement de la langue maternelle doit, avant tout, être *pratique* et que l'étude de la théorie grammaticale a principalement pour but de mieux fixer dans l'esprit de l'enfant et de coordonner les notions acquises incidemment.

C.-J. SCHÉPERS.

Exercices de mémoire et de récitation.

I

L'ENFANT ET LE CHIEN.

Un enfant tenait à la main
 Une longue et large tartine
 Ayant, ma foi, fort bonne mine.
 Un barbet, pressé par la faim,
 S'arrête devant lui d'un air humble, se dresse
 Sur ses pattes, et fait le beau,
 Pour obtenir une largesse.
 L'enfant a détaché de son pain un morceau.
 Il l'offre, le retire, à plus d'une reprise,
 Et se livre au malin plaisir
 D'exaspérer la convoitise
 Du chien, qui vers l'objet de son ardent désir,
 Par des sauts répétés, longtemps, en vain s'élançe.
 Le jeu ne lui plaît guère ; aussi,
 A peine est-il enfin nanti de sa pitance,
 Qu'il s'en va sans dire merci.

Voulez-vous donner ? donnez vite.
 Tout retard d'un bienfait amoindrit le mérite.
 Pour maint obligé, même, un service rendu
 Est payé par l'ennui de l'avoir attendu.

P. M.

II

LA BONBONNIÈRE.

A la discrétion de ses petits enfants,
 Sur la table une bonne mère
 Avait laissé sa bonbonnière.
 Doit-on ainsi tenter les gens ?
 L'un d'eux y puise sans scrupule ;
 Le bambin croque à belles dents ;
 Mais que prend-il ? Une pilule.
 Bientôt un petit mal au cœur...
 Le larcin est clair... Tout l'annonce.
 Le lit, la diète, la semonce,
 Vont punir le petit voleur.

La friandise est souvent corrigée.
 Gardons-nous de l'esprit malin :
 Il nous présente une dragée,
 Et nous donne le chicotin.

DUTREMBLAY.

III

L'AMITIÉ.

Sur terre toute chose
 A sa part de soleil ;
 Toute épine a sa rose,
 Toute nuit son réveil.

Pour le pré, Dieu fit l'herbe ;
 Pour le champ, la moisson ;
 Pour l'air, l'aigle superbe ;
 Pour le nid, le buisson.

Tout arbre a sa verdure ;
 Toute abeille, son miel ;
 Toute onde, son murmure ;
 Toute tombe, son ciel.

Dans ce monde, où tout penche
 Vers un centre meilleur,
 La fleur est pour la branche
 Et l'ami pour le cœur.

Eugène de LONLAY.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

DE L'ADVERBE.

(Souligner les adverbes que renferment les phrases ci-dessous.)

Il fera *demain* ce qu'il fait *aujourd'hui*,
 ce qu'il fit *hier*.—Les temps fâcheux
 sont *toujours* ceux des innovations.—Le
 talent d'un auteur consiste à *bien* définir,
 à *bien* peindre.—Si vous voulez vous en
 aller, dites-nous *auparavant* ce qu'il faut
 faire.—L'élévation des sentiments faisait
autrefois les héros de la gloire.—En fai-
 sant *souvent* une chose, on en contracte
 l'habitude.—Le malheur est *parfois* un

conseiller perfide.—Il est dangereux *quelquefois* d'être *trop* savant.—Le bonheur domestique est à la *longue* le *plus* solide et le *plus* doux.—Qui pourrait *désormais* se fier à vous?—Chaque hameau fait résonner les cloches *d'alentour*.—Je dois *d'autant moins* oublier la vertu, qu'elle-même s'oublie.—La renommée accuse *juste* en comptant ce que vous valez.—La veille et le sommeil se succèdent *alternativement*.—Vous voyez là des meubles entassés *bien confusément*.—Des Limousins *fort* simples demandaient à un pape qu'il leur accordât *dorénavant* deux récoltes de blé pour chaque année.—Travaillez *d'abord*, vous vous amusez *ensuite*.—*Certes*, l'exemple est rare, et digne de mémoire.—Cet homme prit son parti *incontinent*.—Il accourt en diligence et *quasi* hors d'haleine.

II

Il existe à la ville, comme *ailleurs*, de *fort* sottes gens.—On va *quelquefois* chercher *bien loin* ce que l'on a chez soi.—Je l'évite *partout*, *partout* il me poursuit.—Ferme *d'abord*, cet homme fléchit *bientôt après*.—Tous les animaux obéissent à leur nature, et remplissent *aveuglément* leur destinée.—Les idées viennent *toujours d'en haut*.—*Enfin*, je te revois, pays de mon enfance!—Ceux qui ont *beaucoup* sont obligés de donner *beaucoup*.—Je lui ai écrit *ostensiblement*.—Ce pendule oscille *régulièrement*.—J'estime *peu* la gloire des combattants.—Je l'ai *trop* écouté.—La porte s'ouvre *facilement*.—*Bientôt* de la colline il prend l'étroit sentier.—Il m'aborda d'un air *assez* impertinent.—*Alors* l'Espagne perdit ce que nous gagnions.—Ces disgrâces font *maintenant* sa félicité.—Les deux pôles sont *directement* opposés.—Un esprit médiocre croit écrire *divinement*.—Cet écolier a été *doublement* puni.—Il est ruiné *entièrement*.—Il était *environ* deux heures.—Ce droit m'appartient *exclusivement*.—On l'a *fièrement* tancé.—On peut expliquer cela *diverse-*

ment.—Ma demande a été faite *antérieurement* à la vôtre.—On lui paie *annuellement* mille écus pour ce travail.—Ces choses vont *bien ensemble*.—Ce tableau est *trop* chargé d'allégories.—Cet historien, *fort* clair *d'ailleurs*, a *mal* expliqué cette partie de son sujet.

J.-O. C.

Dictées d'Orthographe usuelle.

I. LA MORT ET SON CORTÈGE AU PIED DU TRÔNE DE PLUTON.

Au pied du trône était la Mort pâle et dévorante, avec sa faux tranchante, qu'elle aiguisait sans cesse. Autour d'elle volaient les noirs Soucis, les cruelles Défiances, les Vengeances toutes dégoûtantes de sang et couvertes de plaies; les Haines injustes; l'Avarice, qui se ronge elle-même; le Désespoir, qui se déchire de ses propres mains; l'Ambition forcée, qui renverse tout; la Trahison, qui veut se repaître de sang, et qui ne peut jouir des maux qu'elle a faits; l'Envie, qui verse son venin mortel autour d'elle, et qui se tourne en rage, dans l'impuissance où elle est de nuire; l'Impiété, qui se creuse elle-même un abîme sans fond, où elle se précipite sans espérance; les Spectres hideux, les Fantômes, qui représentent les morts pour épouvanter les vivants; les Songes affreux, les Insomnies aussi cruelles que les tristes songes: toutes ces images funestes environnaient le fier Pluton, et remplissaient le palais où il habite.

(FÉNELON.)

II. LES NOUVELLISTES.

Il y a une certaine nation qu'on appelle les *nouvellistes*. Leur oisiveté est toujours occupée. Ils sont très inutiles à l'Etat; cependant ils se croient considérables, parce qu'ils s'entretiennent de projets magnifiques, et traitent de grands intérêts. La base de leur conversation est une curiosité frivole et ridicule. Il

n'y a point de cabinets (1) si mystérieux qu'ils ne prétendent pénétrer ; ils ne sauraient consentir à ignorer quelque chose. A peine ont-ils épuisé le présent, qu'ils se précipitent dans l'avenir, et, marchant au-devant de la Providence, la préviennent sur toutes les démarches des hommes. Ils conduisent un général par la main, et, après l'avoir loué de mille sottises qu'il n'a pas faites, ils lui en préparent mille autres qu'il ne fera pas. Ils font voler les armées comme des grues, et tomber les murailles comme des cartons. Ils ont des ponts sur toutes les rivières, des routes secrètes dans toutes les montagnes, des magasins immenses dans les sables brûlants : il ne leur manque que le bon sens. (MONTESQUIEU.)

III. LE CHANT.

Rien de plus naturel à l'homme que de chanter. Le chant nous soulage dans nos travaux, nous désennuie souvent et nous donne une nouvelle ferveur dans nos prières. Il y a des chants pour tous les sentiments que l'homme peut éprouver ; et de toutes ses actions, celle qui lui est la plus familière et à laquelle une volonté déterminée a souvent le moins de part, c'est le chant. On chante non seulement de dessein prémédité, mais aussi instinctivement, sans idée fixe, sans articuler de mots, par distraction, pour dissiper l'ennui, pour adoucir les fatigues, pour se rassurer contre la crainte. Partout, dans toutes les occasions, on chante. Pourquoi ? Parce que le chant repose l'esprit, qu'il nous rend gais, joyeux ; si nous avons éprouvé des peines, des contrariétés, le chant les partage. Le chant est notre ami ; il entre en nous et nous comprend.

IV. LE CHANT (suite).

Une armée remporte une victoire, on ne trouve rien de plus beau, de plus grand, de plus expressif que d'entonner un chant pour annoncer et célébrer cette

victoire ; ce chant est la gloire du soldat. Pour adorer notre Dieu, pour lui offrir nos hommages, pour lui demander ses grâces, l'Eglise a adopté le chant ; elle célèbre ses offices par le chant. En effet, quoi de plus imposant que d'entendre, dans un temple, ces flots d'harmonie qui s'élèvent majestueusement vers le ciel ? L'éloquence peut-elle attendrir le cœur et le porter à la prière comme le chant ? Oh non, et l'Eglise dans sa sagesse l'a reconnu. Le chant est de tous les temps, de tous les peuples. Chantons ! chantons ! que toujours la note gaie résonne dans le sein de la famille ; chantons pour maintenir la joie dans nos foyers ; chantons pour notre pays ; chantons pour notre religion et chantons pour notre Dieu ! (*Le Recueil littéraire.*)

V. LES CHANT DES OISEAUX.

La nature a des temps de solennité pour lesquels elle convoque des musiciens des différentes régions du globe. On voit accourir de savants artistes avec des sonates merveilleuses, de vagabonds troubadours qui ne savent chanter que des ballades à refrain, des pèlerins qui répètent mille fois les couplets de leurs longs cantiques. Le loriot siffle, l'hirondelle gazouille, le ramier gémit ; le premier, perché sur la plus haute branche d'un ormeau, défie notre merle, qui ne le cède en rien à cet étranger ; la seconde, sous un toit hospitalier, fait entendre son ramage confus ; le troisième, caché dans le feuillage d'un chêne, prolonge ses doux roucoulements, semblables aux sons onduleux d'un cor dans les bois ; enfin le rouge-gorge répète sa petite chanson sur la porte de la grange où il a placé son gros nid de mousse. Ceux qui cherchent à déshériter l'homme, à lui arracher l'empire de la nature, voudraient bien prouver que rien n'est fait pour nous. Or, le chant des oiseaux, par exemple, est tellement commandé pour notre oreille, qu'on a beau persécuter les

(1) Ou cabinet...

hôtes des bois, ravir leurs nids, les poursuivre, les blesser avec des armes ou dans les pièges, on peut les remplir de douleur, mais on ne peut les forcer au silence. En dépit de nous, il faut qu'ils nous charment, il faut qu'ils accomplissent l'ordre de la Providence. Esclaves dans nos mains, ils multiplient leurs accords. Il y a sans doute quelque harmonie cachée dans le malheur, car tous les infortunés sont enclins au chant. (CHATEAUBRIAND.)

J.-O. C.

Phrases à corriger.

1. Lorsqu'on a relevé ce jeune homme, il avait, en outre d'une grave blessure à la tête, la main gauche et l'épaule droite écrasées.

2. Ayez horreur de tout mauvais livre et ne lisez que ceux qu'auront approuvés vos parents ou des personnes compétentes.

3. Ils (quatre vagabonds) ont fait tant de tapage qu'il ont causé un rassemblement considérable, mais il était trop tard pour les rejoindre.

4. En outre des chapelles souterraines, il exista de bonne heure en plein air des oratoires et des églises où les chrétiens se réunissaient dans les intervalles de paix.

5. En apprenant cela, les sauvages se sont imaginés qu'on allait dessécher le lac dans lequel ils pêchent.

6. Je les ai laissé tomber (des plumes) au hasard, de tous les côtés, le vent a dû les emporter dans les directions les plus différentes.

7. C'est un encouragement pour la pauvre petite fille qui s'est laissé glisser sur cette pente (la pente de la médisance).

8. Ils (les progrès de la science) ravivent, par la nouveauté de leurs découvertes, certaines impressions de la grandeur de Dieu, de la magnificence de ses œuvres, que l'accoutumance aux mer-

veilles exposées depuis longtemps sous nos yeux avait laissé s'engourdir.

9. Pour les soustraire à la fureur des Lombards, vers 574, ces précieuses reliques (les reliques de sainte Anne) furent cachées dans un crypte souterrain de la cathédrale jusqu'au huitième siècle, où il plut à la Providence de les révéler miraculeusement.

10. Le mot "la table tue plus de monde que la guerre," est une réalité très certaine.

11. En outre du texte qui est original et varié, la revue commence cette semaine un autre grand feuilleton.

12. En effet, les résultats obtenus pour une espèce animale peuvent très bien ne pas être applicables à une autre.

CORRECTIONS.

1il avait, *outre une grave blessure à la tête*,.....

2 , et ne lisez que ceux qu'auront *approuvés*.....

3 ; mais il était trop tard pour *qu'on pût les rejoindre*.

4. *Outre des chapelles souterraines*, il exista de bonne heure, en plein air,.....

5les sauvages se sont *imaginé*.....

6. Je les ai *laissées* tomber au hasard, de tous les côtés ;.....

7qui s'est *laissée* glisser.....

8avait *laissées* s'engourdir.

9dans *une crypte souterraine*.....

10est *une réalité*, ou est *un fait très certain*.

11. *Outre le texte*,.....

12*applicables*.....

J.-O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Il m'est dû d'une part \$28, d'ailleurs, \$34, enfin, une troisième personne me doit \$107. Combien m'est-il dû en tout ?

Solution :

Il m'est dû en tout :

$$28 + 34 + 107 = \$169.$$

II. Un fossoyeur avait creusé l'année dernière 45 fosses ; il y a deux ans, il en avait fait le double, et cette année il en a fait 84. Combien ce fossoyeur a-t-il creusé de fosses ?

Solution :

Ce fossoyeur a creusé :

$$45 + 90 + 84 = 219 \text{ fosses.}$$

III. Ce fossoyeur étant payé à raison de 4 fr. par fosse, combien a-t-il reçu en tout ? Quelle somme gagne-t-il en moyenne par année ?

Solution :

Ce fossoyeur a reçu :

$$4^f \times 219 = 876 \text{ fr.}$$

Il a donc gagné par an :

$$876^f : 3 = 292 \text{ fr.}$$

IV. Un voyageur a fait hier en chemin de fer, 164 milles ; aujourd'hui, il en a fait 87, et demain il doit en faire 285. Combien ce voyageur aura-t-il fait de milles en ces trois jours ?

Solution :

Nombre de milles faits par ce voyageur :

$$164 + 87 + 285 = 536 \text{ milles.}$$

V. J'achète d'un épicier une caisse de café pesant 36 kilos ; ce café est estimé à 4 fr. le kilo ; l'épicier me devant 67 fr., combien dois-je lui donner pour que nous soyons quittes ?

Solution :

Valeur du café :

$$4^f \times 36 = 144 \text{ fr.}$$

Je devrai donner à l'épicier :

$$144 - 67 = 77 \text{ fr.}$$

VI. Un jardin a 6 décamètres de longueur ; on le diminue de 18 mètres ; combien de mètres aura-t-il ensuite ?

Solution :

$$6 \text{ décamètres} = 60 \text{ mètres.}$$

Il aura ensuite :

$$60^m - 18 = 42 \text{ mètres.}$$

VII. Un maçon a construit un mur ayant 1 décamètre et demi de longueur au prix de 47 francs le mètre ; combien recevra-t-il ?

Solution :

$$1 \text{ décamètre et demi} = 15 \text{ mètres.}$$

Ce maçon recevra :

$$47^f \times 15 = 707 \text{ fr.}$$

VIII. Un maçon a fait 27 mètres carrés de carrelage, à raison de 7 fr. le mètre carré ; combien lui doit-on ?

Solution :

On lui doit :

$$7 \times 27 = 189 \text{ fr.}$$

IX. Jeanne a vendu 6 paires de moutons à 21 fr. la paire ; elle a dépensé 69 fr. ; quelle somme lui reste-t-il ?

Solution :

Prix de vente des moutons :

$$21^f \times 6 = 126 \text{ fr.}$$

Il lui reste donc :

$$126 - 69 = 57 \text{ fr.}$$

X. J'avais un pré de 315 ares, je l'ai vendu au prix de 27 fr. l'are ; il m'avait coûté 8,497 fr. Ai-je gagné ou perdu sur ce marché, et combien ?

Solution :

Prix de vente du pré :

$$27 \times 315 = 8,505 \text{ fr.}$$

J'ai donc gagné :

$$8,505 - 8,497 = 8 \text{ fr.}$$

XI. J'achète une pièce d'étoffe à 18 fr. le mètre ; je la paye 252 fr. ; combien ai-je de mètres ? J'emploie 3 mètres et demi de cette étoffe pour faire une redingote, à combien me revient-elle ?

Solution :

Nombre de mètres achetés :

$$252 : 18 = 14 \text{ mètres.}$$

Prix de la redingote :

$$(18^f \times 3) + 9 = 63 \text{ fr.}$$

XII. J'achète 128 quintaux de marchandises à \$21,40 le quintal ; je revends le tout \$3,140,85. Quel bénéfice ai-je réalisé ?

Solution :

Prix d'achat des marchandises :

$$21,4 \times 128 = \$2739,20.$$

Bénéfice réalisé :

$$3140,85 - 2739,20 = \$401,65.$$

XIII. D'un coupon de soie de 13^m,80, on a enlevé 4^m,75, et l'on a vendu le reste au prix de 17^f,40 le mètre. Quelle somme retirera-t-on de cette vente ?

Solution :

Longueur du reste du coupon :

$$13^m,8 - 4,75 = 7^m,05.$$

Produit de cette vente :

$$17^f,4 \times 7,05 = 122^f,67.$$

XIV. Une personne a vendu au détail 65 mètres d'étoffe pour 1625 fr. ; elle a gagné 2^f,55 par mètre. A quel prix avait-elle acheté primitivement chaque mètre de cette étoffe ?

Solution :

Prix de vente d'un mètre d'étoffe :

$$1625 : 65 = 25 \text{ fr.}$$

Prix d'achat d'un mètre d'étoffe :

$$25^f - 2,55 = 22^f,45.$$

XV. On demande quelle est, en décimètres carrés, la surface d'une table ayant 1^m,10 de longueur et 0^m,85 de largeur ; on la recouvre d'une tapisserie estimée à 14^f,50 le mètre carré. Combien dépense-t-on ?

Solution :

Surface de la table :

$$1^m,1 \times 0^m,85 = 0^m,935.$$

$$0^m,935 = 93^{\text{decmq}},5.$$

Valeur de la tapisserie :

$$14^f,5 \times 0,935 = 13^f,55.$$

XVI. On veut blanchir au lait de chaux les 4 murs et le plafond d'une salle rectangulaire ayant 7^m,45 de long sur 6^m,50 de large et 4^m de haut. Les ouvertures présentent une surface de 6^m,55. Quelle est la dépense, à 0^f,55 le mètre carré ?

Solution :

Périmètre de la salle :

$$(7^m,45 + 6^m,5) \times 2 = 27^m,9.$$

Surface totale des murs :

$$27^m,9 \times 4^m = 111^m,60.$$

Surface du plafond :

$$7^m,45 \times 6^m,50 = 48^m,4250.$$

Surface totale des murs et plafond :

$$111^m,60 + 48^m,4250 = 160^m,0250.$$

Surface à blanchir :

$$160^m,0250 - 6^m,55 = 153^m,4750.$$

Somme à payer :

$$0^f,55 \times 153,475 = 84^f,41 \text{ environ.}$$

J. C.

XVII. La différence entre les fortunes de deux personnes est de \$20,000. L'une a placé son capital à 3% ; les fonds de l'autre sont dans le commerce et rapportent 15%. Les revenus des deux personnes sont égaux. Quels sont ces deux capitaux ?

Solution :

D'abord le plus petit des deux capitaux sera celui qui est placé dans le commerce ; désignons-le par x .

L'autre capital sera $x + 2000$.

L'intérêt du capital x à 15% est exprimé par

$$\frac{15x}{100}.$$

L'intérêt de l'autre capital qui est placé à 3% est

$$\frac{(x + 20000) \times 3}{100}.$$

Ces deux intérêts étant égaux, on peut écrire l'égalité suivante

$$\frac{(x + 20000) \times 3}{100} = \frac{15x}{100}.$$

ou ce qui est plus simple

$$(x + 20000) \times 3 = 15x.$$

En effectuant la multiplication indiquée, on obtient

$$3x + 60000 = 15x.$$

En diminuant de $3x$ les deux membres de l'égalité on a

$$60000 = 12x.$$

De là on tire

$$x = \frac{60000}{12} = 5000.$$

Réponse.—Le capital qui est dans le commerce rapportant 15% est \$5000.

L'autre capital qui est placé à 3% est égal à 25000 piastres.

Autre méthode.—On peut aussi résoudre le problème de la manière suivante.

Les \$20000 dont le capital placé à 3% surpasse le capital placé à 15% rapportent à 3% un intérêt égal à

$$\$3 \times 200 = \$600.$$

Le reste du capital placé à 3% est égal au capital placé à 15%.

Ce dernier doit donc rapporter \$600 d'intérêt de plus qu'un capital égal à 3%.

Or un capital de \$100 rapporterait :

à 15% un intérêt de \$15;

à 3% un intérêt de \$3.

La différence de ces deux intérêts est \$12.

Autant de fois il y a \$12 dans \$600, autant de fois il y a \$100 dans le capital qui rapporte 15%.

Ce nombre de fois est 50.

Donc ce capital est \$5000.

G. B.-L.

LECTURE POUR TOUS.

QUESTION D'ORTHOGRAPHE.

Un savant, M. Louis Havet, professeur au Collège de France, vient de s'en prendre d'une assez vive façon à ce qu'il appelle "les chinoiseries de l'orthographe."

Ces chinoiseries, dit M. Havet, coûtent au pays bien plus qu'il ne s'en doute; perte de temps et perte de travail, moindre culture d'un bon nombre de Français, moindre expansion de la langue française. Elles prêtent non seulement à la moquerie, si on considère les dehors, mais à une sorte de colère,—il faut bien dire le mot juste,—quand on va au fond et qu'on songe sérieusement comme ces futilités sont chères. En vérité, on en parle trop peu, les uns se taisant par insouciance ou manque de loisirs, les autres parce qu'il existe une croyance très répandue à je ne sais quelle noblesse mystique ou quelle perfection latente de notre orthographe. Une foule de gens sont persuadés que ce jeu de casse-tête est quelque chose de scientifique; ils se figurent savoir pourquoi, que cette collection de règles capricieuses contient la quintessence de la linguistique et de l'étymologie.

M. Havet continue en ces termes :

Qu'il soit permis à quelqu'un qui n'est

pas dupe de s'expliquer là-dessus. Non, il n'y a rien de commun entre l'étymologie et notre bizarre orthographe. Non, réformer l'orthographe n'est pas sacrifier l'étymologie.

Puisque déjà on écrit *frénétique* par un *f*, il n'y a aucune raison étymologique pour écrire *néphrétique* par un *ph*. Puisque déjà on a supprimé l'*h* dans *throsne*, *caractère*, *rhythme*, on peut l'ôter dans *théorie*. Il n'y a rien d'anti-étymologique à écrire *fameus* plutôt que *fameux*, car ce mot vient du latin *famosus*.

Rien d'étymologique ne justifie *x* au lieu de *s* dans *les faux bijoux*, *les beaux cheveux*. *Apeler* étymologiquement, n'a pas droit à un *p* de plus qu'*apaiser*, ni *agrégat* à un *g* de plus qu'*agrégé*. Même *j* pour *g* n'a rien qui choque l'étymologie; nous pourrions écrire *jenre* tout comme nous écrivons *jour* ou *jaune*, car (les gens du métier le savent bien) dans tous ces mots également le *j* vient d'un ancien *g*. Et il serait bien plus "étymologique" d'écrire *ci-jît*, du latin *jacet*, qui s'écrit par un *j*.

Enfin, l'étymologie ne souffrirait nullement si on se mettait à écrire *home* par un seul *m*, comme *homicide* et le latin *homo*; ou bien encore *honeur* par un seul *n*, comme on écrit *honorer*, *honorable*, *honorifique*, comme en latin, en anglais, en italien, *honor*, *honour*, *onore*.

Et si quelqu'un peut s'effrayer à l'idée d'écrire *un cart*, du latin *quartus*, comme *un carré*, du latin *quadratus*, c'est peut-être l'homme du monde, ce n'est certainement par l'étymologiste.

Celui-ci, au contraire, applaudit par métier à tout changement qui est de nature à rendre les rapports mutuels des mots plus réguliers, et par conséquent, plus clairs. Il serait charmé de voir, entre *beuf* (non plus *bœuf*) et *bouvier*, exactement le même rapport qu'entre *neuf* et *nouveau*. Et il éprouverait non un agacement, mais bien une sorte de jouissance, à écrire comme en vieux français, avec

la simplicité du bon sens : *cinc, sis, set, dis, vint, mile.*

La preuve que la simplification de l'orthographe peut plaire aux étymologistes, c'est l'attitude qu'ils ont prise.

Qu'on demande à quelques hommes du métier, Français ou étrangers, de désigner le savant d'Europe le plus compétent pour l'étymologie française, l'homme qui a étudié le mieux l'histoire de notre langue aussi bien que celle de notre littérature, et qui réunit le plus complètement toutes les connaissances spéciales. Tous répondront le même nom : celui de M. Gaston Paris, membre de l'Institut. Or, quand a été fondée la société de réforme orthographique, M. Gaston Paris a été le premier à encourager son fondateur, M. Paul Passy. Il lui définissait ainsi, dans une lettre publique, l'orthographe actuellement en vigueur : Des règles arbitraires et confuses, qui ne peuvent que fausser, après l'avoir torturé, l'esprit des enfants.

En Angleterre et en Allemagne, en Espagne et en Suède aussi bien que chez nous, les champions de l'orthographe dite *étymologique* appartiennent au public incompetent, tandis que dans tous ces pays les savants spéciaux, au nom de l'étymologie elle-même, demandent qu'on rapproche l'orthographe de la prononciation. C'est qu'en réalité il n'y a point antagonisme entre la phonétique et l'étymologie. Tout au rebours, il y a solidarité, et la langue dont la notation est la plus simple est, par cela même, celle dont les origines se voient le mieux.

Aussi l'Académie française, qui est en possession du gouvernement de notre orthographe, serait-elle en mesure de la réformer aisément ; en appliquant le moins pédant des principes, — simplifier, simplifier, simplifier encore, — elle fera une orthographe commode pour l'enfance, et d'autant plus approuvée des doctes qu'elle sera plus près d'être infantine.

En rapport avec cette idée voici la pé-

titution que l'on fait signer en France pour obtenir de l'Académie française la simplification de l'orthographe :

MESSIEURS,

L'Académie française gouverne l'orthographe de notre langue. Sans que ses arrêts aient de sanction, ils servent de règle commune aux imprimeurs. C'est donc à l'Académie que doit s'adresser une pétition ayant pour objet une simplification de l'orthographe.

Pour y faire droit, l'Académie n'a qu'à continuer son œuvre. La simplification, elle l'a poursuivie continûment depuis l'origine. Il y a peu d'années, elle supprimait encore des signes inutiles, le trait d'union de *très-bon*, la seconde *h* de *diphthongue*. Le public, à ce moment, a suivi avec discipline. Ce que l'Académie fera dans le même sens sera toujours ratifié par la pratique universelle.

Les soussignés font appel aux traditions réformatrices de l'Académie pour solliciter d'elle un nouveau perfectionnement. Elle seule peut en formuler la règle et la mesure. Voici des exemples des questions qu'on lui demande de trancher :

1^o Question des suppressions d'accents muets (*où, là, gîte, qu'il fût*). De là, pour les typographes, l'économie possible de quatre caractères à faire fondre dans chaque corps (*à, ù, î, ú*).

2^o Question des suppressions d'autres signes muets (trait d'union dans *peut-être*, *h* dans *rythme*, *l* dans *le fils*, *o* dans *faon*) ; question du dédoublement (*honneur* par *n* simple, comme *honorer*) et de la substitution d'une lettre à deux (*f* pour le *ph* des mots grecs, comme déjà dans *frénésie, fantaisie, faisán*). De là, pour qui écrit, une économie possible de temps ; pour qui imprime, une économie possible d'espace et d'argent.

3^o Question de l'uniformité (*dixième* écrit comme *dizaine*, *dix* comme la *vis*, les pluriels *genoux, étoux* comme les pluriels *fous, landaus*). De là, pour quiconque

étudie la langue, une économie possible d'efforts.

Ce qui inspire la présente pétition n'est pas une idée abstraite. Les soussignés, au contraire, croient pouvoir invoquer des intérêts réels.

Ils invoquent d'abord un intérêt trop souvent méconnu, et qu'on a le droit d'appeler national. Car pour la France, il n'est pas indifférent que son idiome soit aisé ou malaisé à apprendre. En en retouchant l'orthographe, l'Académie le rendra plus rapidement assimilable pour nos concitoyens bretons ou basques, pour nos sujets et protégés des pays musulmans, enfin pour tant d'étrangers, clients ou amis, soit de l'Etat français, soit du génie français.

Ensuite, ils invoquent l'intérêt individuel des personnes peu lettrées, à qui l'Académie peut faciliter l'accès de la culture. Et tout particulièrement, l'intérêt des enfants. Mille difficultés gratuites peuvent leur être épargnées par une décision de l'Académie, et il dépend d'elle d'alléger d'un lourd fardeau la population enfantine tout entière et ses maîtres. Ce sont là sans doute des considérations sérieuses. Les soussignés les soumettent respectueusement aux réflexions de l'Académie, et en tirent l'espoir que leur requête sera entendue.

La pétition pour la simplification de l'orthographe, lancée le 11 mai, comptait au 4 juillet, parmi ses signataires, 30 membres de l'Institut, 119 professeurs de l'enseignement supérieur, non compris ceux qui sont membres de l'Institut, professeurs de lycées, sans parler des adhésions déjà considérables d'instituteurs, professeurs, hommes de lettres, imprimeurs, etc.

Le nouveau Phonographe d'Edison.

Nous croyons devoir donner ici *in extenso*, la communication faite par M. Gouraud, au nom de M. Edison, à l'Académie des sciences de Paris :

Je sais trop bien que, seules, les relations que j'ai avec M. Edison, que je connais depuis vingt ans,—car j'eus le bonheur de trouver et d'apprécier cet homme vraiment surprenant avant que le public n'en ait entendu parler,—et la part que j'ai prise, pendant ces années, à faire adopter par le public l'application journalière de ses principales inventions, sont une excuse pour le privilège et l'honneur que vous m'avez accordés de m'adresser à vous aujourd'hui.

Français d'origine, et considérant que mon père avait été le premier à recevoir en Amérique, de M. Laguerre, la photographie des formes humaines, j'é me figure le plaisir qu'il aurait éprouvé à me voir être le premier à introduire en France, de l'Amérique, la photographie de la voix. Vous me pardonnerez donc l'ambition que j'ai eue, après avoir reçu le phonographe en Angleterre, d'avoir pensé que le pays qui avait vu naître non seulement mes ancêtres, mais encore, ce qui est bien plus important, l'art de la photographie, devait être le premier à recevoir de moi cet instrument merveilleux.

Heureusement pour vous et aussi pour moi, en présence d'hommes aussi érudits, je n'ai pas besoin d'expliquer les lois ni les phénomènes remarquables du son et des ondes sonores qui forment la base de l'invention qui nous intéresse aujourd'hui et dont la connaissance est indispensable pour bien se rendre compte de ce merveilleux instrument, surtout si l'on se rappelle que, dans la musique, le nombre de vibrations varie de 40 à plus de 4,000 par seconde, et qu'en dehors de la musique et des sons harmonieux, on en obtient jusqu'à 40,000 ; ajoutez en outre

la variété d'intensité et surtout de timbre, les causes infinies de son, animées et inanimées, humaines et animales, en comprenant dans les causes humaines tous les sons produits par la langue, le langage de tous les peuples du monde entier, les langues des pays civilisés et celles des pays sauvages, en un mot, tous les sons qui sont susceptibles de laisser une impression sur l'oreille humaine.

Le phonographe perfectionné d'aujourd'hui enregistre et répète tout, non seulement avec la plus grande précision, mais sans jamais faire d'erreurs, et apparemment jusqu'à l'infini.

Un de vos plus célèbres compositeurs, M. Gounod, s'écria, après avoir entendu le phonographe répéter son *Ave Maria*, qu'il avait chanté en s'accompagnant lui-même : "Que je suis heureux de n'avoir pas fait de fautes ! Comme c'est fidèle ! mais c'est la fidélité sans rancune ; et qu'est-ce qui accomplit tout ceci ? quelques petits morceaux de bois, de fer et de cire, et de ces petits riens qui, en apparence, comme dans toutes les grandes inventions, en sont pour ainsi dire l'âme et la partie essentielle, et surtout le génie de l'homme qui l'a inventé."

Familiarisé comme je le suis avec son usage journalier, je me permettrai de dire que, sous quelques rapports, il est l'égal de l'homme, car il possède un des plus grands dons que Dieu ait faits à l'humanité, celui de la parole ; sous un autre rapport, il lui est même supérieur, car il peut répéter après une seule leçon ou une seule audition, non seulement des discours dans toutes les langues, mais aussi le chant, la musique de tous les instruments, même celle d'un orchestre complet, et cela presque à l'infini.

Il est vrai que, malgré ces facultés remarquables que l'homme ne possède pas, il fait preuve de son infériorité par son manque absolu d'imagination et d'initiative.

Le phonographe est encore dans son

enfance : il est né il y a dix ans, et, comme vous vous le rappelez, il vous fut présenté dans toutes ses imperfections par votre honorable et bien regretté collègue, M. du Moncel.

Il resta dans son imperfection pendant une dizaine d'années ; M. Edison était occupé à perfectionner d'autres inventions, telles que le téléphone. Tout le monde connaît son transmetteur de charbon, la lumière électrique, cette petite lampe incandescente qui répand aujourd'hui plus ou moins dans tous les pays du monde civilisé, sa lumière étincelante.

Ce premier instrument, auquel M. Edison donna bien à propos le nom de phonographe, démontra tout de suite que la parole pouvait s'enregistrer et se reproduire avec la plus grande précision par des moyens mécaniques, et rendit le nom de son inventeur célèbre dans le monde entier. Il n'avait alors que trente ans.

Le phonographe, tel qu'il était en 1887, on peut l'affirmer, réalisait déjà le rêve des poètes, l'espoir des philosophes et des enthousiastes.

C'est un fait remarquable que cet instrument, tout d'abord reçu avec une incrédulité qui se changea bientôt en admiration générale et qui a dû occuper l'esprit des inventeurs de presque toutes les nations, ne fut perfectionné que lorsque son inventeur s'en occupa de nouveau.

M. Edison n'avait pas abandonné son phonographe qui, sous sa première forme, n'était qu'un objet de curiosité, ne répétant qu'un petit nombre de fois, les répétitions devenant d'ailleurs plus faibles et moins exactes à chaque reproduction.

Pendant ces dix années, à ses moments de loisir, il aimait à retourner à son travail, mais il ne le reprit sérieusement qu'il y a deux ans. Le bruit se répandit bientôt qu'il était parvenu à reproduire fidèlement les sons de la voix humaine et de la musique, et lorsque,

pour la première fois il y a quelques mois, j'entendis chez moi, en Angleterre, par l'intermédiaire du phonographe, la voix de M. Edison avec toutes ses inflexions, vous pouvez vous imaginer le plaisir que j'éprouvais.

J'ai prononcé à haute voix et en anglais le rapport que je vous lis aujourd'hui ; il fut transcrit et traduit en français. Un Français lut cette traduction devant le phonographe et après bien des répétitions, j'ai pu corriger mon accent ; et si j'ai fait quelques erreurs, c'est bien ma faute et non celle du phonographe.

Comme dernière application, et une des plus intéressantes, je vais vous dire ce qui a été obtenu dernièrement en faisant travailler le phonographe concurrentement avec le téléphone.

A New York, on parla et on fit de la musique, et les paroles et la musique furent entendues dans une salle à Philadelphie par un auditoire nombreux, la distance étant de 140 kilomètres.

Voici comment se fit l'expérience :

On parla à New-York dans le phonographe, celui-ci répéta son enregistrement dans le téléphone, qui, au moyen de son transmetteur de charbon, le transmit à un motographe récepteur qui répéta à haute voix sur un autre phonographe récepteur qui, enfin, reproduisit à haute voix tout ce qui avait été enregistré, devant un grand nombre de personnes, à Philadelphie, à l'Institut Franklin, dont la réputation est connue du monde entier.

Dans cette expérience merveilleuse, on se servit de trois des plus remarquables inventions de M. Edison : son téléphone à transmetteur de charbon, son téléphone motographe et son phonographe. Le son qui avait été produit à New-York et qui avait été entendu à Philadelphie passa successivement à travers cinq couches d'air différentes, par conséquent s'entendit cinq fois pendant le trajet. De plus, le son, ou cette onde sonore, anima, ou

dans un sens passa au travers de dix corps différents, sans parler du courant électrique du verre, du fer, du mica, de la craie, du charbon, de l'acier et du cuivre.

Cette expérience avait été faite par un des ingénieurs les plus habiles du laboratoire de M. Edison, M. Hammer, qui dirige à l'Exposition l'installation des nombreuses inventions de M. Edison.

Dans cette première lettre parlante, on entendit l'inventeur comme s'il était assis devant nous, parlant, toussant, riant et finissant sa lettre en exprimant le plaisir qu'il aurait à entendre ma voix, au lieu de se fatiguer à lire ma mauvaise écriture.

Par la même poste, on entendit aussi des musiques qui avaient été jouées en Amérique, le son des bruits de son laboratoire, tels que le bruit du marteau frappant sur l'enclume, celui de la lime sur le fer, et finissant par les hourras poussés par les ouvriers en l'honneur du départ de la première voix qui se mettait en route. Tous ces sons étaient si clairs et si distincts que l'on aurait pu aisément se passer de la voix de M. Edison annonçant chaque fois leur origine.

Voici maintenant un aperçu de l'emploi que l'on peut faire du phonographe :

1° On peut dicter la correspondance et la faire transcrire à loisir par un employé ne sachant qu'écrire et épeler correctement ; on peut la faire transcrire par le typographe ou la faire imprimer directement, ce qui a déjà été fait en Angleterre et en Amérique.

2° On peut transmettre sa voix par la poste au moyen du phonogramme. La voix de celui qui parle s'entend avec ses propres inflexions.

3° Les hommes d'Etat, les avocats, les prédicateurs et l'orateur peuvent étudier leurs discours, ayant l'avantage inappréciable d'enregistrer leurs idées au fur et à mesure qu'elles se présentent, avec une

rapidité que l'articulation seule peut égaler ; ils peuvent s'entendre parler comme les autres les entendent. Les acteurs, chanteurs peuvent répéter leurs rôles et sont en mesure de corriger eux-mêmes leur articulation et leur prononciation.

Les journalistes peuvent parler, au lieu d'écrire leurs articles, qui peuvent être imprimés directement. La voix des hommes célèbres peut être conservée à l'infini, aussi bien que les derniers adieux d'un mourant ou les paroles d'un parent qu'on aime.

Pour vous donner une idée réelle de son utilité, je n'ai qu'à vous dire que, depuis que je suis arrivé à Paris, je reçois tous les matins une lettre parlante, me donnant tous les détails de ce qui se passe chez moi en mon absence. J'ai pu entendre la dernière que j'ai reçue à une distance de trois mètres, sans perdre un seul mot.

Déjà la France a suivi l'exemple de l'Angleterre, car votre ancien président, M. Jansen, a été le premier qui ait fait entendre la langue française dans le laboratoire de M. Edison au moyen du phonographe.

Quelle meilleure idée puis-je vous donner de son utilité qu'en vous disant que je m'en sers tous les jours comme d'un sténographe dictant ma réponse à mes lettres, lorsque je les lis, et la repassant à mon employé qui, à son loisir, transcrit ce qu'il entend ? Il n'a besoin que de savoir écrire et épeler convenablement.

Ce que je fais tous les jours, tout le monde peut le faire facilement, quelle que soit sa nationalité.

On peut donc affirmer, sans crainte d'être contredit, que, quoique jeune et susceptible d'être encore perfectionné par le génie de son inventeur, le phonographe d'aujourd'hui est un instrument pratique et capable de rendre de grands services à tout le monde.

M. Edison a déjà établi un grand ate-

lier spécial pour la fabrication des phonographes. Il peut en fabriquer deux cents par jour ; des centaines d'ouvriers sont déjà au travail, et on peut espérer que, sous peu, il sera à même de livrer au commerce des milliers d'instruments.

Vous avez aujourd'hui l'appareil avec ses améliorations les plus récentes ; quelques-unes même ont été faites en vue de cette séance et me sont parvenues à Paris, il y a deux jours. C'est donc la première apparition qu'elles font en Europe.

Je vous ai apporté aussi, pour vous mettre à même de faire une comparaison, non seulement l'appareil que vous connaissez il y a dix ans, mais, ce qui est encore plus intéressant, l'instrument même, tout grossier qu'il est, qui le premier permit à M. Edison d'entendre sa propre voix, et qu'il laissa de côté aussitôt qu'il eut démontré la possibilité de reproduire la voix humaine.

L'utilité du phonographe peut s'envisager sous bien des rapports : au point de vue de l'utilité pratique et commerciale, au point de vue de l'amusement ; mais il est incontestable que c'est sous le rapport de l'utilité pratique et commerciale qu'il est appelé à rendre les plus grands services.

GOURAUD.

Hygiène et travaux du ménage.

DE L'ALBUMINE.

C'est une substance incolore, inodore, plus pesante que l'eau, douée d'une légère saveur ; ses éléments sont : le carbone, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote et un peu de soufre. Beaucoup de substances alimentaires en contiennent ; mais elle est la base principale des œufs des gallinacés, des poissons et de quelques mollusques acéphales.

Le blanc l'œuf est de l'albumine presque pure, à part un peu de muriate de soude, de phosphate de chaux et de soufre.

L'albumine crue pèse sur l'estomac ; cuit, le blanc est facile à digérer. Les œufs frais cuits sont plus doux que les anciens, qui sont réellement échauffants, non seulement parce que les œufs ont la propriété de resserrer, mais aussi à cause de la formation de l'hydrogène sulfuré, qui augmente la chaleur et excite la transpiration.

Le jaune d'œuf est une substance émulsive dans laquelle l'albumine est unie à une huile grasse très douce et à une substance colorante jaune ; le jaune est la partie la plus délicate et la plus nutritive. Il s'amalgame parfaitement avec le blanc et donne des préparations culinaires préférables à celles où chaque partie est cuite séparément.

Les œufs de poule sont les meilleurs. Frais et cuits à la coque, ils se digèrent bien et sont nourrissants.

Le jaune étendu d'eau tiède ou de lait fortement battu constitue le lait de poule, aliment léger, restaurant, agréable, convenable dans les irritations des organes pulmonaires.

Les œufs de poisson ont beaucoup d'analogie avec ceux des oiseaux ; beaucoup néanmoins paraissent ne contenir que le jaune. Ceux que la cuisson ne durcit pas complètement sont purgatifs.

Les œufs de tortue sont un aliment précieux pour les navigateurs dont l'estomac est fatigué par l'usage des viandes salées.

Divers mollusques acéphales ont l'albumine pour base principale : tels sont les escargots, les moules et les huîtres.

Les escargots ont une chair insipide, visqueuse et indigeste : ils sont aussi mauvais comme aliment que comme médicament.

Les huîtres se dissolvent promptement dans l'estomac et se digèrent facilement. L'eau de mer qu'elles contiennent doit être regardée comme un assaisonnement qui en accélère la digestion ; mais c'est une erreur de croire que le lait et le vin

blanc aient sur elles une action dissolvante.

On permet l'usage des huîtres dans la convalescence de plusieurs maladies, et souvent des personnes qui ne peuvent supporter aucun autre aliment s'en trouvent très bien : elles conviennent dans les cas de catarrhes, rhumes, phtisie.

C'est depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril que les huîtres sont bonnes. En été, elles sont malades, molles, bleuâtres, gorgées d'un suc laiteux, malsaines et insipides.

Les moules ont une chair indigeste dont on doit surtout s'abstenir pendant les mois de mai, juin, juillet, août. Pour éviter toute espèce d'inconvénient pendant les autres mois, on a l'habitude de laisser ces coquillages bien nettoyés une heure dans un seau d'eau contenant deux poignées de sel.

En cas d'accident, administrer l'émétique ; et dès qu'il a produit assez d'effet, faire usage d'acide sulfurique à forte dose, vinaigre, citron. Il paraît que l'éther sulfurique à forte dose, fait promptement cesser les indispositions causées par les moules.

L'ALCOOL.

SON EXTENSION, SES EFFETS.

(Du *Journal des Villes et Campagnes*, de Paris.)

Sans vouloir faire le procès de notre temps, non plus que sa critique, on peut avancer que si les grands buveurs de vin disparaissent, le phylloxéra aidant, les buveurs d'alcool envahissent tout. Or, l'alcool tue le corps comme l'esprit, et l'homme qui en use et en abuse ne peut être un père de famille prévoyant, ni un bon citoyen, ni un soldat courageux. Que sera-t-il donc, "cet être apathique, indifférent, sans initiative et sans énergie, pusillanime, oublieux de ses proches et

de lui-même, se traînant de débauche en débauche, réduit au dénûment, et ne reculant même pas à tendre la main pour se procurer les moyens de satisfaire son ignoble passion ; sordide, misérable, couvert de haillons, abject, démoralisé, crapuleux ? ” “Voilà, dit Fournier, l'homme qu'a transformé l'alcool.”

Ce sirop d'électeur a grisé bien des générations avant qu'on ait pu l'obtenir par la distillation. Il suffisait de laisser fermenter une liqueur sucrée, le glucose se changeant en alcool et en acide carbonique. D'autre part, la fécule des végétaux se transformant en glucose sous l'influence de la diastase, il est permis d'affirmer que l'emploi de l'alcool a été général à toutes les époques et chez tous les peuples. C'est un fait admis aujourd'hui que les populations des *cités lacustres* ont retiré l'alcool de la framboise, de la mûre et de la cornouille.

Cependant l'alcoolisme véritable date de l'alcool, c'est-à-dire du premier des bouilleurs de crus, Arnault de Villeneuve, médecin de Pierre III d'Aragon. Actuellement l'alcool est, suivant l'expression de Lancereaux, “le poison ethnique le plus répandu”.

Voici quelques éléments de la géographie de l'alcoolisme, que j'emprunte au docteur Bordier. Les Egyptiens préparent avec l'orge une liqueur fermentée qu'on nomme *bousah* ; ils font aussi une eau-de-vie de dattes.

Les Abyssins, outre l'eau-de-vie de dattes, tirent l'alcool du miel, et fabriquent le lakmi avec la sève de palmier. Dans le Darfour, on fabrique de l'alcool avec l'orge, le blé, le millet et le pain grillé. Les Cafres font leur koumys avec le lait fermenté. L'alcoolisme n'est pas moins répandu en Asie. Les Turcs ont le raki, liqueur très alcoolique, faite avec raisin, pruneaux, blé, poires, anis, canelle, girofle, oranges amères ; ils ont aussi le mastic.

Dans le Turkestan, l'Afghanistan, le

Bélouchistan, on fabrique des liqueurs alcooliques avec la pêche, la mûre, le ruïsin, le millet et l'orge. En Silésie, on fait avec la fausse orange une liqueur alcoolique très toxique. Il est vrai que cette liqueur coûte cher ; mais heureusement pour les petites bourses, elle est diurétique, et, comme l'urine des amateurs saturés possède absolument les propriétés de la liqueur elle-même, il se crée, à côté des buveurs directs, une classe de buveurs au second degré, qui trouvent dans ce superflu de la boisson du riche de quoi s'enivrer et s'empoisonner gratis.

Chez les Tobolsks, chez toutes les populations du Iénisséï, l'alcoolisme est de règle. Les Tartares Mandchoux font fermenter dans des jarres un mélange de viande d'agneau réduite en pâte, de lait et de riz, qui, sous le nom de *lambwine*, constitue une liqueur alcoolique fort appréciée. Les Kirghis de la Caspienne ont leur lait de jument ou koumys.

Avec le sorgho, les Chinois fabriquent depuis longtemps, comme tout ce qu'ils font, un alcool, le *samshoo*. Ce liquide, additionné d'une forte dose d'alcool amygdalique, ne peut se prendre en grande quantité. On fait aussi fermenter le riz et le millet.

Au Japon, l'eau-de-vie de riz ou *saki* n'est pas moins estimée qu'en Chine. En Malaisie, on s'enivre avec le *bodik*, mélange de riz fermenté, d'oignons, de poivre noir et de piment.

Les Etats-Unis d'Amérique sont peut-être le pays où l'alcoolisme est le plus répandu : le whisky, eau-de-vie de blé, de seigle et de maïs, y coule à flots dans les gosiers de toute race et de toute condition sociale. Le whisky a pour auxiliaires le brandy (eau-de-vie de patates), le rhum, le tafia, le gin, etc., etc. L'alcoolisme fait d'innombrables victimes dans la Guyane hollandaise, le Mexique, le Chili et surtout la Polynésie.

L'alcool est la divinité universelle et sordide de toutes les nations humaines,

comme l'a fort justement dit le docteur Monin.

Dans notre vieille Europe, l'alcoolisme va toujours en augmentant. La Suède et la Norvège tiennent la tête; il se consomme dans ces pays une moyenne de cent litres d'eau-de-vie par an et par adulte. L'Angleterre vient ensuite: elle dépense annuellement cent trente millions de livres sterling pour les alcools; cela suffit, paraît-il, pour tuer cinquante mille personnes par an, et, sur neuf cent quatre-vingt-un mille pauvres, en faire noter huit cent mille comme ivrognes.

En Allemagne, dit le D^r Monin, on fabrique annuellement deux cents millions de litres d'alcool. En Belgique, on consomme bon an mal an, plus de soixante millions de litres de ces alcools de grains, si toxiques, notamment le genièvre, falsifié par l'addition du poivre, du gingembre, de l'alun, du savon, de l'acide sulfurique, etc... Sachez qu'il y a en Belgique cent vingt-cinq mille cabarets, et supputez alors le nombre de victimes de l'alcool. En Suisse, dans le seul canton de Berne, il existe six cent soixante et dix distilleries, produisant annuellement près de trois millions de litres d'alcool; en outre, il y a environ un million de litres importés.

On voit que la tempérance y a de quoi prêcher sa doctrine! Je ne parle pas de la Russie, elle est toujours ce que disait Balzac, "une autocratie soutenue par l'alcool". Au Danemark, la situation est encore plus déplorable, puisque la consommation annuelle y est de soixante-sept litres d'eau-de-vie par tête d'habitant au-dessus de vingt ans!

En France, l'alcoolisme cause annuellement deux milliers de décès... officiels. A Paris, la consommation d'alcools variés et avariés est de douze litres par tête; mais la Normandie, la Picardie et la Bretagne sont par excellence les milieux épidémiques de l'alcoolisme. A Rouen, d'après le docteur Devoisins, douze pour cent des femmes s'enivrent, et Saint-Sever fourmille de cabarets féminins. Le docteur Tourdot, dans sa thèse (1886), nous apprend que les enfants, si jeunes qu'ils soient, dans la Seine-Inférieure, reçoivent leur ration d'eau-de-vie dans les grands jours de fête. C'est arroser les fleurs avec du feu.

Que fait l'alcool dans l'organisme? Après des expériences nombreuses et

bien conduites sur les animaux, Lallemand et Perrin ont formulé les conclusions suivantes: 1° L'alcool n'est pas un aliment (Chauffard a ajouté: non seulement l'alcool n'est pas un aliment, il en est le contraire; non seulement il ne contribue pas à la nutrition, il l'offense et la détruit); 2° L'alcool ingéré dans l'estomac, appliqué sur la peau, introduit en vapeurs dans les bronches, est absorbé par les veines et porté par le sang dans tous les tissus; 3° Il détermine une intoxication qui se traduit par une série progressive de troubles fonctionnels et d'altérations du cerveau, du foie et des reins; 4° L'alcool s'accumule, par une sorte d'affinité élective, dans le cerveau et dans le foie; 5° L'alcool est le modificateur spécial du système nerveux; à une certaine dose, il agit comme stupéfiant; 6° L'alcool a la même action et produit les mêmes effets chez l'homme et chez les animaux.

Traduit en bon français par le docteur Monin, cela veut dire: l'alcoolisme est, sans aucun doute, l'un des plus grands fléaux qui puissent affliger l'humanité, l'un des instruments de dégénérescence, l'un des modes d'élimination les plus actifs, pour la famille humaine. Non seulement il détruit l'équilibre de la santé et diminue la résistance vitale, favorise la production de la phthisie, ruine l'estomac, rouille le cœur et les artères, trouble la nutrition, corrompt le sang, abrutit la sensibilité, l'intelligence et la motilité, vieillit et détériore enfin l'individu avant de le tuer; mais sa funeste action s'exerce aussi sur sa descendance. L'alcoolique n'engendre que des idiots, des méningétiques, des névropathes et des épileptiques.

L'alcoolisme, dit encore le D^r Monin, est le père de la folie comme il est celui du crime. Un tiers des aliénés le sont par l'alcool. En Belgique, vingt pour cent de la population des asiles sont composés de marchands de vin et gérants d'hôtels. En France, dans les départements où se consomment les eaux-de-vie de grains ou de betteraves, quarante pour cent des aliénés sont des alcooliques. J.-B. Dumas a eu raison de dire: "l'alcoolisme, voilà l'ennemi!"

Dans le coin de tout cerveau, disait Moreau de Tours, dort la folie; le tout est de ne pas la réveiller. L'alcool la réveille sûrement, car il est le poison intellectuel par excellence. Le mal ne se

fait pas tout de suite, mais il n'en est pas moins certain.

Barbey d'Aurevilly a écrit d'excellentes pages sur la littérature du tabac, sur la littérature qui mange, que n'a-t-il dit son mot sur la littérature qui boit ! Mieux que la vapeur du tabac, l'alcool pénètre au plus intime de nos esprits pour en dissoudre les énergies. L'esprit, fait pour vivre dans la clarté, dans la précision, dans la lutte, dans la procréation vigoureuse, se contente, sous l'action stupéfiante de l'alcool, de brumes, de contours flottants et noyés, de contemplations stériles et de rêveries. Réver ! Nos littérateurs et nos poètes, qui chantent si volontiers la mélancolie du crépuscule, ne sont-ils pas souvent de purs alcooliques ? demande le Dr Monin. Répondez, *genus irritabile*. Luther, Fox, Pitt, Edgar Poë, Musset, etc., furent des ivrognes fieffés ; mais ils n'arrivèrent pas, comme beaucoup de nos contemporains, à la forme chronique de l'alcoolisme, véritable chourineur d'intelligences.

Avec l'alcool et l'absinthe nous irons loin en littérature, comme en politique. Nous aurons des décadents et des démolisseurs. Frapper, démolir, brûler, voilà tout ce que peut faire l'alcoolisme ; cela est arrivé il y a peu de temps, cela se renouvellera certainement, et le docteur Régnard est dans le vrai quand il dit : "L'abus des liqueurs alcooliques a pris des proportions formidables, et j'ai peur que la maladie épidémique de l'esprit ne soit, au vingtième siècle, le délire du carnage, la folie du sang et de la destruction."

PUBLICATIONS REÇUES.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

L'Enseignement primaire, par M. C.-J. MAGNAN.

M. Magnan a eu l'heureuse idée de réunir en volume les conférences qu'il a données à l'École Normale Laval, et dont la plupart, croyons-nous, ont déjà paru dans les journaux. Sous cette forme, ces différentes études se conserveront mieux, et pourront être consultées plus commodément par ceux qui suivent la carrière de l'enseignement.

La première partie du livre rappelle la création et le développement de l'Instruction élémentaire en ce pays, et les efforts constants et éclairés du clergé canadien pour obtenir quelque résultat dans une œuvre aussi difficile.

La seconde partie comprend l'histoire de l'École Normale Laval. Ce n'est pas la moins soignée de l'ouvrage, et l'on voit que l'auteur, parlant de son *Alma Mater*, a donné libre cours à l'un des plus nobles sentiments du cœur humain, la reconnaissance.

Le reste du volume traite successivement d'*agriculture*, de *méthodologie*, de *leçons de choses*, de *psychologie*, de *réformes* à introduire dans notre système scolaire. C'est la partie la plus importante de l'ouvrage, celle que doivent étudier ceux qui s'occupent d'enseignement. L'auteur a été très heureux dans l'application de la méthode du P. Girard, et nous croyons que le célèbre cordelier a trouvé dans M. Magnan un digne interprète de son *Cours éducatif*.

Code de l'Instruction publique de la province de Québec, par M. PAUL DE CAZES.

Voilà un livre éminemment utile, indispensable même à tous ceux qui s'occupent, d'une façon ou d'une autre, du fonctionnement de notre système scolaire. L'instituteur, le commissaire et l'inspecteur d'écoles, l'examineur, le curé trouveront dans ce volume tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin. L'ouvrage renferme, de plus, un grand nombre de décisions judiciaires.

Ce livre, ainsi que celui de M. Magnan, a sa place dans la bibliothèque de chacun de ceux que nous avons nommés plus haut, surtout dans celle de l'instituteur.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Éditeurs,

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.